

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2016

COMPTE RENDU sommaire

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 11

Présents : 08

Date de convocation : 13/05/2016

L'an deux mille seize et le 19 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique JOUBERT-LAURENCIN, Maire.

Présents :

JOUBERT LAURENCIN Monique	GANDY Catherine	LEBON Claire
GIRAUD Alain		
COTE Monique		MATHY Frédéric
GUICHARD Laurent	GALLOT Jean Michel,	

Absents : **CORMY** Marc, **BORTOLOSO** Erick, **DRUESNES** Sandrine

1 - TERRAINS RUE DE LA MORTELLE

Il convient de consulter des organismes bancaires pour des propositions de prêt pour l'achat des terrains rue de la Mortelle.

2 - TRAVAUX VOIRIE 2016

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour la réfection de la rue du Carré d'Amont.

3 - SIGNALISATION

La commission voirie a recensé les panneaux de circulation et d'indication manquants qu'il conviendra de commander.

4 - ENTRETIEN PROFESSIONNEL

La collectivité a l'obligation de mettre en place l'évaluation des agents par l'entretien professionnel qui se substitue à la notation.

5 - RIFSEEP

Le Maire propose à l'assemblée délibérante de créer le RIFSEEP qui se substitue à l'ancien régime indemnitaire et d'en déterminer les critères d'attribution.

6 - RAPPORT 2015 SERVICE ELIMINATION DES DECHETS

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.

7 - DECISION MODIFICATIVE

Sur proposition de Monsieur le Trésorier, le montant 2015 correspondant aux travaux d'éclairage public de la rue de l'Ecole a été imputé à un compte 204 – Subventions d'équipement

Il convient donc de régulariser l'amortissement cette subvention en l'amortissant en une seule échéance.

8 - DEGREVEMENT TAXE FONCIERE

Le Trésor Public nous fait parvenir un dégrèvement de taxe foncière 2015 relatif au caractère de calamité agricole suite à la sécheresse de l'été 2015.

Ce dégrèvement concerne plusieurs parcelles propriétés de la commune louées à des agriculteurs. Il convient donc de leur rembourser ce dégrèvement au prorata de la surface louée.

9 - DIVERS

CEN : Monique COTE fait un historique des relations que la commune entretient avec le Centre des Espaces Naturels

Logo de la commune : réflexion pour la création d'un logo

Affiché le 30 mai 2016

